



Et si je veux en savoir plus ?

Pas de problème Doc !
Contacte tes représentants
CFE-CGC...



RETOUR VERS LE FUTUR de COVEA



Béatrice BASSIEN-CAPSA
Le Mans
07 63 47 26 24



Xavier CORNET
Paris
06 60 78 94 57



Demba DIALLO
Noisy
07 63 46 01 86





Christine MILLOT
Paris
christine.millot@covea.fr



... Et inscris toi à notre newsletter !
Il est possible de s'inscrire directement sur
notre site <https://cfecgcovea.fr>

Notre messagerie : cfecgc.covea@gmail.com



 @CFEGCCovea
 CFE CGC COVEA



LA CFE-CGC VOUS SOUHAITE

UN BON RETOUR SUR SITE

A partir du 14 juin, les salariés de Covéa PJ reviennent progressivement sur site avant l'application de l'accord Télétravail le 5 juillet.

Ce retour s'accompagne de nombreux changements dans l'organisation : CAP'TEN, CAP'NET, CAP'SUL, CAP'PITAL... A quand le prochain CAP ?

Des projets de réorganisation sans fin ?

Depuis la fusion DAS-APJ, l'entité COVEA PJ n'a de cesse de s'organiser et se réorganiser... jusqu'à se désorganiser ?

Sur le seul semestre 2021, les salariés se sont vus proposer une évolution des fiches d'organisation, une refonte des équipes et de leur mode d'organisation, le passage en flex office pour les salariés de Noisy et de Montparnasse, un projet d'évolution de la téléphonie, les logiciels de gestion à s'approprier pour l'une et l'autre des anciennes entités...

Ce rythme incessant de réorgs a amené la CFE-CGC à faire une déclaration lors du CSEE Le Mans du 9 mars 2021. La CFE-CGC a été suivie par les autres organisations syndicales et un débat animé s'est alors installé au sein de l'instance.

Car tous ces changements créent de l'inquiétude, puis de l'anxiété et enfin du stress. Mais peut-être pire encore, certains salariés semblent aujourd'hui désabusés.

Et plus on demande au collaborateur de s'engager, de se responsabiliser, de prendre la posture du cadre... plus le lien de subordination se veut prégnant. Etonnant, non ? Non, épuisant surtout.

Et en bout de ligne, le client trinque également.

Retrouvez l'intégralité de notre déclaration sur cfecgccovea.fr

CAPTEN : larguez les amarres ?

Ca y est, on y est : CAPTEN se met en place ! La CFE-CGC souhaite la pleine réussite à ce projet à forts impacts. Les sujets d'attention restent toutefois nombreux :

- Une formation lourde pour s'approprier la multitude des contrats.
- Un découplage – avec la création d'équipes mixtes IJ/GL – et un parcours collaborateur qui débiterait à l'IJ pour ensuite évoluer vers la GL alors qu'il s'agit de deux métiers différents.

Pour la CFE-CGC, il est essentiel de **ne pas dévaloriser le métier de juriste d'information juridique** : il ne s'agit pas d'une « activité » qu'on peut aisément traiter en surplus de son métier de juriste en GL. L'IJ requiert de véritables compétences distinctes de celles d'autres métiers du droit.

Globalement, avec ce projet, **nous pouvons craindre une baisse de la qualité entendue au sens de l'expertise et des compétences.** La CFE-CGC a maintes fois alerté sur la culture du chiffre et de la performance : le calcul, la quantification se substituent de plus en plus souvent à l'interprétation et à la qualification pourtant si inhérentes aux métiers du droit. Pour la CFE-CGC, **il est plus qu'urgent de s'affranchir des seules mathématiques pour organiser le travail et les équipes.** Ce type de réorganisation nous ramène trop souvent à une logique de rationalisation des tâches et des temps. Or, nous sommes bien dans le cadre d'activités qu'on ne peut pas perpétuellement décomposer dans des cases ou des cellules d'un fichier informatique.

Quid des fiches d'organisation ?

Le projet CAPTEN s'est accompagné d'une évolution des fiches d'organisation du temps de travail du Pôle Relation Client. **La CFE-CGC a obtenu des avancées significatives** : réduction des amplitudes horaires des permanences téléphoniques, suppression du travail le samedi, l'absence de prise en compte des temps partiels dans le calcul du taux de présence...

Certains points restent toutefois problématiques pour la CFE-CGC : la mise en place des horaires individuels sur tout le périmètre de l'IJ, l'augmentation de la durée minimale de la pause déjeuner passant de 30 à 45 minutes du côté des collaborateurs ex-DAS, la prise d'appel en présentiel...

La téléphonie : cap'sur le pilotage ?

Dernier né des projets impactant le métier et pas des moindres : le nouvel outil téléphonique.

Si la Direction a entendu nos demandes insistantes de surseoir à ce projet, il n'en demeure pas moins, qu'au-delà du caractère anxiogène et générateur de stress, **cette nouvelle évolution** (mais pas la dernière a n'en pas douter) **fait la part belle au pilotage.**

L'intérêt pour les gestionnaires IJ et GL se limite à la remontée de la fiche client... un bien maigre bilan. C'est pourquoi, la CFE-CGC a refusé de voter sur ce projet lors du CSEE Le Mans du 26 mai 2021.

CAP'NET : au revoir mon bureau...

Encore un projet sur lequel la Direction de Covéa PJ s'est portée volontaire pour être pilote au niveau du groupe : le Flex Office appliqué à la relation clientèle.

De prime abord, on peut s'étonner de cette volonté de maintenir ce projet en pleine période pandémique. En tout état de cause, nombreux sont les collaborateurs qui ont la désagréable sensation d'être pris pour des cobayes.

Qu'en est-il de la qualité de vie au travail lorsque l'on ne dispose que d'un simple casier pour ranger ses affaires ? Nous sommes face à une situation de dépersonnalisation à l'extrême des espaces dit « collaboratifs » et il est difficile d'imaginer que la convivialité soit au rendez-vous. Cette nouvelle façon de travailler, qui ne fait que rajouter un peu plus d'anxiété, aboutit à une déshumanisation du cadre de travail.

... et bonjour le télétravail dirigé ?

Compte tenu du Flex Office, **la Direction impose des jours fixes par semaine de présence sur site.** Cela réduit drastiquement la possibilité de choix des jours de télétravail régulier. De fait, il n'y a plus de possibilité de vrai choix des jours de télétravail. On peut donc considérer ces jours imposés. Que se passera-t-il en cas de désaffectation des collaborateurs pour le télétravail ou en cas de nouvelle cyber attaque nécessitant un retour massif sur site ? Là encore, on voit que les collaborateurs sont interchangeables.

Allooo ? Y'a quelqu'un au bout du fil MacFly ?

